

Orléans, le 17 juillet 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Région Centre-Val de Loire, une région exemplaire pour son engagement en matière de formation professionnelle

François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire,
et **Isabelle GAUDRON**, Vice-Présidente de la Région Centre-Val de Loire,
déléguée à la formation professionnelle, l'orientation et l'insertion.

ont participé aujourd'hui à la visite de l'AFEC 45 aux côtés de

Mme **Elisabeth MORENO**, Ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes,
de la diversité et de l'égalité des chances,

et de M. **Jean-Marie MARX**, Haut-commissaire aux compétences
auprès de la ministre du travail, de l'insertion et de l'emploi.

Ils ont rencontré lors de cette visite les stagiaires en formation « se former au métier d'assistant(e) Ressources Humaines » (titre professionnel de niveau III) ; « se former au métier d'assistant (e) de gestion PME-PMI » (BTS gestion PME) et du Visa 3 en 1.



Ces formations s'inscrivent dans l'actuel Programme Régional de Formation 2017-2020 et des dispositifs régionaux Libres Savoirs et Parcours Métiers.

Le dispositif Libres Savoirs, initié par la Région depuis 2004, a pour objectif de donner à tous les citoyens de la région Centre-Val de Loire et en priorité aux demandeurs d'emplois et aux salariés précaires, la possibilité d'acquérir gratuitement un socle de connaissances fondamentales : les savoirs de base. Déployés sur les 6 départements et les 23 bassins de vie de la région, les **5 Visas** couvrent l'ensemble des compétences essentielles permettant une autonomie dans la vie quotidienne et pour retrouver ou conserver son emploi : **Visa Trois en**

un (français, mathématiques et logique), **Visa Pro numérique**, **Visa Anglais Pro** ou **Langues Pro**, **Visa Eco-citoyen** (environnement, hygiène et sécurité) et **Visa Compétences Professionnelles**. Ces formations rencontrent un franc succès : plus de 600 entrées par mois.

Les Parcours Métiers sont des formations pré-qualifiantes et qualifiantes qui permettent aux stagiaires de travailler sur leurs projets professionnels, d'acquérir les premiers gestes d'un métier ou de se former à un métier ou à la création/reprise d'entreprises.

La mobilisation et l'engagement de la Région en matière de formation est exemplaire.

Cette mobilisation s'est amplifiée durant la crise sanitaire et le confinement, en mettant tout en œuvre pour que la formation continue et éviter toute rupture de parcours de formation avec les stagiaires. Elle a également décidé de maintenir la rémunération des stagiaires dont les formations n'ont pu se tenir à distance.

Chiffres clés :

« **Parcours Métiers** » : plus de **400 sessions de formation** et plus de **6 000 stagiaires** ont pu continuer leur parcours de formation pendant le confinement. **300 sessions ouvriront d'ici la fin de l'année soit 4000 places.**

Visas Libres Savoirs : accessibles pour la plupart à distance, plus de **4 000 personnes en formation dont 15% de salariés** ont pu suivre leur formation dans ce contexte particulier. **Depuis le déconfinement plus de 1200 stagiaires ont été formés à ce jour.**